

Conservatoire C.R.C. d'Ermont 65, rue Jean Richepin 95 120 Ermont

Tél.: 01 34 15 51 14

Objet: réinscriptions 2021-2022

Ermont, le 12 mai 2021

Madame, Monsieur,

L'année scolaire qui vient de s'écouler a été difficile pour tous. D'arrêts en reprises, l'activité du conservatoire a été perturbée dans son fonctionnement habituel. Je salue ici les professeurs qui ont su poursuivre leur activité dans des conditions nouvelles, à distance, pour que la continuité pédagogique soit maintenue.

Il est désormais temps de se tourner vers l'avenir, et vers cette nouvelle rentrée scolaire qui s'annonce sous les meilleurs augures.

Cette crise ne doit pas nous arrêter dans notre démarche de recherche de qualité pédagogique, aussi j'ai le plaisir de vous annoncer, outre la refonte de la grille tarifaire pour plus de lisibilité, l'arrivée de nouvelles disciplines : le cor, les musiques actuelles, les danses urbaines, et le chant feront leur apparition dès septembre 2021.

Nous pourrons également accueillir les enfants de 4 ans et leurs parents dans un format de découverte innovant.

Ceux d'entre vous qui le souhaitent, pourront également s'inscrire dans un 3^{ème} cycle, qui permettra d'obtenir un certificat d'études. La pratique amateur sera également revalorisée et l'évolution personnelle de chacun sera réellement prise en compte.

En sus, se profilent des temps forts et réguliers de découverte et de pratique artistique, contribuant encore plus au rayonnement de l'établissement. Ce rayonnement, vous en serez partie intégrante par votre présence et votre dynamisme.

Vous trouverez ci-dessous les conditions de réinscription au conservatoire. Comme d'habitude, l'équipe administrative et pédagogique reste à votre disposition pour vous accompagner.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une excellente année scolaire 2021-2022, qui contribuera à votre épanouissement personnel.

Je vous prie de télécharger les dossiers de réinscription pour l'année 2021-2022.

- Les documents nécessaires seront accessibles en ligne, sur le site internet de la Ville <u>dès le 19</u> mai 2021.
- > Il vous faut alors télécharger, imprimer, compléter et restituer au conservatoire :
 - Le dossier de réinscription [DOC 1]
 - Le mode de règlement choisi.
 - Les documents complémentaires demandés (justificatif de domicile, attestation d'assurance, photo d'identité...)

Les autres documents en téléchargement sur le site sont pour votre bonne information (planning provisoire, tarifs, lettre du Maire, liste des manuels et/ou matériels requis)



Les réinscriptions se feront au conservatoire du 25/05/2021 au 30/06/2021 <u>au plus tard</u>, délai de rigueur. Les modalités de réinscription sont les suivantes, que vous optiez ou non pour le prélèvement automatique :

- Prendre rendez-vous au Conservatoire ou par téléphone en appelant le 01 34 15 51 14
- Les rendez-vous individuels débuteront à partir du 25 Mai 2021.

J'attire votre attention sur la nécessité de remettre <u>des dossiers complets</u> en joignant des photocopies des pièces demandées. **Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.**

Au-delà du 1^{er} juillet 2021, **les places ne seront plus garanties** et pourront se voir affectées à de nouveaux élèves.

Les certificats médicaux indispensables pour la pratique de la danse pourront être remis en septembre 2021, au plus tard lors du 2^{ème} cours de danse.

Les choix d'horaires des cours d'instruments se feront, comme les années passées, directement auprès des professeurs d'instruments. Ceux-ci communiqueront directement avec vous en amont de la rentrée de septembre, afin de fixer le créneau définitif d'un commun accord.

<u>La reprise des cours de musique, théâtre et danse se fera la semaine du lundi 13 septembre 2021, sauf :</u>

- Les pratiques collectives (orchestre, ...) : reprise la semaine du 4 octobre 2021¹
- L'atelier « découverte des instruments » : à partir de la semaine du 27 septembre 2021.

¹ Ce point reste soumis aux règles sanitaires qui seront en vigueur à cette période.

IMPORTANT

Je souhaite vous rappeler l'importance de la pratique collective, véritable vecteur de transmission pour nos élèves. Cette année, elle est rendue obligatoire pour tous dès la première année.

Cette pratique collective développe l'écoute, le rapport à l'autre, et permet une progression en pleine conscience pour acquérir une autonomie progressive. La diversité des pratiques proposées permettra à chacun de s'identifier dans celle qui l'attirera le plus.

Par ailleurs, nous avons pris conscience de la nécessité d'apporter une réflexion sur les cours de formation musicale : aussi cette année les temps de cours ont été adaptés au plus juste, et seront complétés par une solution numérique mise à la disposition de tous.

Dans ce cadre :

- Les cours de Formation Musicale de 1^{er} cycle auront une durée d'une heure.
- En 2^{ème} cycle, la durée sera allongée à 1h15, puis 1h30 à partir de la 3^{ème} année.
- Par la suite, nous ouvrons des cours d'érudition : l'histoire de la musique, l'analyse et l'initiation à l'écriture permettront de poursuivre dans la lignée du 2^{ème} cycle. Ces cours plus spécialisés sont ouverts à tous, sous conditions de connaissances minimales à l'appréciation des professeurs.

Les ateliers de découverte changent de format : ils seront désormais réalisés en « pack instrument ». Cela permettra aux enfants d'approfondir davantage chaque instrument, et de faire leur choix en toute conscience.

<u>L'inscription des nouveaux élèves</u> se fera à partir du 14 Juin 2021, **en ligne**, et sur liste d'attente en fonction des places disponibles.

Les services administratifs du conservatoire seront fermés du Mardi 13 juillet à 16h30 au lundi 23 août 2021 inclus.

Vous souhaitant une excellente fin d'année scolaire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Xavier HAQUIN

Maire d'Ermont Conseiller départemental du Val d'Oise